



BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



Baccalauréat Professionnel

Diplôme national de niveau 4

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Public ciblé :

Jeunes entre **16 et 29 ans** révolus.
(Pour les jeunes de **15 ans**, il faut avoir suivi une 3ème en intégralité)

Condition d'accès :

- Tests et entretien de positionnement.

Modalités d'inscription :

- Dossier de préinscription / candidature en ligne : ► www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités de sélection et d'entrée en formation :

- Entretien tripartite,
- Signature du contrat d'apprentissage
- Sous réserve des places disponibles

Votre statut :

Vous serez **salarié.e.** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans) .
(+ d'infos : WWW.service-public.fr)

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation **sur 3 ans** (2 semaines / mois au CFPPA).
Soit **1850 h de formation en centre**, le reste en entreprise.
(Réalisation possible en 2 ans selon parcours antérieur)
- Calendrier de formation :
Septembre à Juin.

Examens :

- Formation en **Contrôles continus en Cours de Formation (CCF)** comptant pour 50% du diplôme.
- **Epreuves terminales** (plusieurs épreuves) comptant également pour 50% du diplôme.

Individualisation :

Adaptation des parcours selon :
- les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)
- les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

De plus en plus, l'embellissement des espaces publics et privés doit se réaliser dans un cadre de développement durable. Etre titulaire du Bac Professionnel Aménagements Paysagers permet de participer aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, parcs et jardins, terrains de sport à l'aide de matériels manuels ou motorisés.

L'OBJECTIF

Le titulaire de ce Baccalauréat Professionnel pourra travailler dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale, ou d'un syndicat intercommunal. Il/elle se destine à :

- Organiser et assurer le suivi d'un chantier.
- Localiser les travaux à partir d'un plan de chantier.
- Encadrer une équipe.
- Assurer les travaux d'aménagements d'un espace vert et opérations d'entretien d'espaces
- Utiliser le matériel et assurer sa maintenance de 1er niveau.
- Echanger sur ses activités avec ses collègues et sa hiérarchie.
- Echanger avec des personnes extérieures de l'entreprise.
- S'informer sur les évolutions techniques.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagement réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

ÊTRE RÉMUNÉRÉ PENDANT SA FORMATION	ASSOCIER THÉORIE ET PRATIQUE EN ENTREPRISE	ACQUÉRIR DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE AVANT SON ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	DÉBOUCHER RAPIDEMENT SUR UN EMPLOI

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Activités pratiquées :

- Plantation
- Engazonnement
- Reconnaissance des végétaux
- Entretien et taille des végétaux
- Phytopathologie

Enseignement professionnel :

- Biologie végétale, écologie
- Dimension organisationnelle et économie des chantiers d'AP
- Mise en place et entretien de la végétation des AP
- Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des AP
- Choix, préparation à la mise en oeuvre et maintenance des équipements

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet

- Maçonnerie paysagère
- Organisation de chantier
- Utilisation des machines en sécurité
- Machinisme
- Entretien et maintenance du matériel

Enseignement général :

- Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie
- Expression, Communication
- Langues
- Histoire-Géographie
- Sport
- Modules d'Adaptation Professionnelle :
 - Intégrer un potager dans un aménagement paysager au sein d'une démarche agroécologique et durable

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :



www.campusverdazur.fr

Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BTS Aménagements Paysager, BTS Gestion et Maitrise de l'eau
- CS Arboriste Elagueur, CS Constructions Paysagères
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

Insertion professionnelle : Expert.e chantier en entreprise du paysage, Agent.e d'une collectivité territoriale, Ouvrier.ère paysagiste

Réussite aux examens*

88%

Satisfaction globale*

79%

*Session 2021-2022



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusverdazur.fr

